



Symposium HELICOS des 21, 22 et 23 SEPTEMBRE 2018

Licence FFAM 2018 obligatoire ou assurance RC pour les pilotes

Fiche à retourner à jacques.zbt@gmail.com ou gilbertchapel@yahoo.fr

ou à Gilbert Chapel, 400C route du Biolley F-74200 Allinges

Nom du pilote: Prénom:

Adresse mail: Téléphone:

Club d'appartenance: N° de votre club:

N° de licence FFAM

Aéromodèle (s) présenté (s)

1: Diamètre Rotor : ...m.... poids : ...kg....

2: Diamètre Rotor : ...m.... poids : ...kg....

Si vous souhaitez donner plus de renseignements au présentateur n'hésitez pas à les renseigner au dos de cette feuille.

NOTA IMPORTANT: Dans le cadre de la généralisation du 2,4Ghz, la régie radio est supprimée.

Consignes de sécurité

Les évolutions se feront sur la plage d'Excenevex, zone habituellement très fréquentée par les promeneurs, baigneurs.

Le secteur de vol est défini sur le plan joint en annexe, rappelé au briefing et affiché au bureau de la direction des vols. Le respect de cette zone de vol est absolument impératif.

Les décollages et atterrissages se feront impérativement depuis un spot matérialisé par un plancher bois sur lequel un H sera marqué.

Les présentations en vol se feront le long de la rive selon l'axe précisé au plan de vol

Le survol du parking voiture, de la zone spectateurs, de la zone de jeu, de la zone de location des pédalos et transats est strictement interdit, cela quelle que soit l'altitude y compris pour les besoins de décollage et d'atterrissage et des manœuvres s'y rattachant.

Aucune mise en route d'une machine ne peut être engagée en dehors de la zone de vol et sans y avoir été autorisé par le directeur des vols

Le directeur des vols a toute autorité, pour exiger la fin de la présentation en cours, dès lors qu'une exigence de sécurité lui apparaîtra

En cas de non respect, ou de comportement dangereux, le pilote ne pourra plus faire de présentation en vol dans le cadre du symposium

En présence d'avions "grandeur", qui ont priorité de passage, les aéromodèles devront adapter leur zone d'évolution et au besoin se poser.
(Article L131 du code de l'aviation civile)

Déclaration du participant:

Je soussigné, **Nom:**, **Prénom:**, déclare que:

- j'ai pris connaissance de l'arrêté ministériel du 25 février 2012 relatif aux manifestations aériennes et notamment son titre IV relatif aux manifestations aériennes faisant intervenir des aéro-modèles et m'engage à prendre connaissance des consignes de sécurité avant la présentation en vol ;
- je reconnais l'autorité du directeur des vols et de son suppléant et m'engage à respecter leurs directives ;
- je certifie sur l'honneur être détenteur d'une assurance couvrant ma participation à une manifestation privée en tant que pilote à distance d'un aéro-modèle, de détenir une licence FFAM en cours de validité
- je certifie que les aéro-modèles que je présente en vol répondent complètement aux dispositions traitant des conditions d'emploi des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord.
- J'autorise l'association modéliste Red Corsair à utiliser mon image à des fins non commerciales et pour promouvoir ses futurs événements (flyers et site internet)

Fait à

le

Signature du pilote :